	CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2011				
Nombre de Conseillers	L'an deux mil onze, le vingt-quatre mai, à vingt				
en exercice : 17	heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune				
Présents: 16	de CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session				
Votants: 17	ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-				
Procuration: 1	Paul LERAY, Maire.				
	<u>Présents</u> :				
<b>Convocation:</b>	M. Jean-Paul LERAY, Maire				
17 mai 2011	M. Georges LECLEVE, Bernard CHAZELAS, Jean-				
	Marie GATARD, Jean-Pierre GRANDJOUAN, Adjoints				
	M. MLLE Jacques CHEVALIER, Nicolas BOUCHER, Alice				
	BICZYSKO, Conseillers municipaux délégués				
	M. MMES Michel GRAVOUIL, Régine CORMIER, Marie-				
	Josèphe BATARD, Eric LOMBREY, Annie BARDOUL,				
	Philippe BRIAND, Paul PIPAUD, Michèle				
	FRANCHETEAU, Conseillers municipaux				
	Absent excusé:				
	M. Lionel LESCURAT, Conseiller municipal, pouvoir donné				
	à M. Nicolas BOUCHER				
	A été élu secrétaire de séance : M. Eric LOMBREY				
Date d'affichage	1 <sup>er</sup> juin 2011				

<u>Compte-rendu de la réunion du 19 avril 2011</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose au Conseil municipal d'ajouter les points suivants :

- Travaux de réfection de la toiture de la mairie : Demande de subvention FAC,
- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.

Le Conseil municipal donne son accord.

### ▶ DE-2011/58 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

Conformément aux délibérations n°2008/45 en date du 22 mars 2008 et n°2009/155 en date du 24 novembre 2009 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics.

Date du marché	Société	Objet du marché	Montant H.T.	
11/04/11	FARAGO de Loire- Atlantique (44939 NANTES CEDEX 9)	Contrat de dératisation annuel du réseau d'eaux pluviales Bourg – 2 traitements par an (avril et octobre)	414,20 €	
11/04/11	VIGILEC (44140 LE BIGNON)	Travaux de remise en état du réseau d'éclairage public La Pacauderie	6 311,03 €	
11/04/11	PINSON JOEL (44680 CHEMERE)	Démolition garage 17 rue de Nantes	5 350,95 €	
28/04/11	FARAGO de Loire- Atlantique (44939 NANTES CEDEX 9)	Contrat de dératisation annuel des bâtiments publics (théâtre, périscolaire, maison des jeunes, local rangement place Vintcat, salle de sports, bibliothèque, salle municipale, salle 95, école primaire et restaurant scolaire)	623,00 €	
29/04/11	COLAS CENTRE	PATA : Mise en œuvre automatique pour 10 tonnes 7 200,00 € H		

	OUEST (44402		
	REZE)		
29/04/11	GARAGE GARRIOU (44680 CHEMERE)	Equipement Kangoo II : Pose girophare + branchement électrique	341,60 €
29/04/11	GARAGE GARRIOU (44680 CHEMERE)	Equipement Kangoo II : Forfait galerie de toit + rouleau de chargement	333,61 €
29/04/11	GARAGE GARRIOU (44680 CHEMERE)	Equipement Kangoo II : Forfait kit complet bois anti-dérapant	355,00 €
29/04/11	GARAGE GARRIOU (44680 CHEMERE)	Equipement Kangoo II : Forfait pose triangle led manuel	567,70 €
29/04/11	GARAGE GARRIOU (44680 CHEMERE)	Equipement Kangoo II : Forfait pose kit balisage classe B	253,80 €
03/05/11	NATHAN (75704 PARIS CEDEX 13)	Ecole : 1 bibliothèque etagères GM (rempl suite degradation du meuble par l'entreprise de nettoyage des vitres)	417,22 €
05/05/11	FOUDRETECH (31520 RAMONVILLE SAINT AGNE)	2 modules parafoudres type 1 pour clocher église	404,14 €
09/05/11	ERDF (44041 NANTES CEDEX 01)	Travaux bâtiment commercial : Suppression branchement électrique garage 17 rue de Nantes	363,67 €
16/05/11	CENTRE DE GESTION 44 (44262 NANTES)	Mise à disposition d'une archiviste de 2,5 à 3 mois à compter du 30/05/11	183 € par journée effective de travail – 20% pris en charge par le Conseil général, soit 146,40 € par journée
16/05/11	LOUERAT ROGER (44320 ARTHON EN RETZ)	Travaux théâtre : Commande prises directes étage scène	2 016,40 €
23/05/11	SIC INFRA FONDOUEST (49072 BEAUCOUZE)	Construction salle des fêtes : Etude géotechnique d'avant-projet (mission G12)	2 294,00 €
23/05/11	ATAE (44115 BASSE GOULAINE)	Construction salle des fêtes : Mission CSPS	2 074,00 €
23/05/11	DEKRA INSPECTION (49750 BEAULIEU SUR LAYON)	Construction salle des fêtes : Mission Contrôle technique (L+SEI+PS+HAND+ATEST HAND+CONSUEL)	5 600,00 €

Accusé de réception en préfecture	
Date de signature : -	
Date de réception :	

### ▶ DE-2011/59 – Personnel communal : Création et suppression de postes

Monsieur le Maire, rapporteur, informe le Conseil municipal, qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs par :

- la création au 1<sup>er</sup> juillet 2011 d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (23 heures hebdomadaires) dans le domaine de la communication-gestion des salles en raison du non-renouvellement par l'Etat du contrat d'accompagnement à l'emploi,
- la modification à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, d'un poste permanent d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet qui passerait de 25 heures 30 hebdomadaires à 25 heures hebdomadaires suite à une demande d'aménagement du temps émanant de l'agent,
- la modification à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, de deux postes permanents d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet qui passeraient de 22

heures 04 hebdomadaires à 24 heures hebdomadaires suite au test concluant à l'application de nouveaux horaires dus à la réorganisation de la semaine scolaire depuis la rentrée scolaire 2010.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide de procéder à un vote à main levée. Il ressort de ces votes, les délibérations suivantes :

- pour la création au 1<sup>er</sup> juillet d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (23 heures hebdomadaires) : « Pour » : 17, « Contre » : 0, « Abstention » : 0. Le poste est créé à l'unanimité des membres présents,
- pour la modification à compter du 1<sup>er</sup> juillet d'un poste permanent d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet qui passerait de 25 heures 30 hebdomadaires à 25 heures hebdomadaires : « Pour » : 13, « Contre » : 3, « Abstention » : 1. Le poste est modifié à la majorité des membres présents,
- pour la modification à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, de deux postes permanents d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet qui passeraient de 22 heures 04 hebdomadaires à 24 heures hebdomadaires : « Pour » : 17, « Contre » : 0, « Abstention » : 0. Le poste est créé à l'unanimité des membres présents.

Accusé de réception en préfecture		
Date de signature : -		
Date de réception :		

### ▶ DE-2011/60 – Personnel communal : Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal à la date du 24 mai 2011,

Après en avoir délibéré,

Approuve à la majorité des membres suivants. la modification suivante du tableau des effectifs du personnel communal :

		Titulaires per	rmanents			
Grades	Poste TC/TNC	Nombre de postes au 24/05/2011	Suppres sion	Création	Nombre de postes après mise à jour	Date d'effet de la mise à jour
Secteur administratif						
Attaché	TC	1	0	0	1	24/05/2011
Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	2	0	0	2	24/05/2011
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	TNC 25H30 hebdo	1	1	0	0	01/07/2011
Adjoint administratif	TNC 25H00	0	0	1	1	01/07/2011

Commune de CHEMERE

de 2 <sup>ème</sup> classe	hebdo					
Adjoint administratif	TNC 23H00	0	0	1	1	01/07/2011
de 2 <sup>ème</sup> classe	hebdo					
Secteur technique						
Agent de maîtrise	TC	1	0	0	1	24/05/2011
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	3	0	0	3	24/05/2011
Adjoint technique de	TNC 32H00	1	0	0	1	24/05/2011
2 <sup>ème</sup> classe	hebdo					
Adjoint technique de	TNC 28H00	1	0	0	1	24/05/2011
2 <sup>ème</sup> classe	hebdo					
Adjoint technique de	TNC 24H00	0	0	2	2	01/09/2011
2 <sup>ème</sup> classe	hebdo					
Adjoint technique de	TNC 22H04	2	2	0	0	01/09/2011
2 <sup>ème</sup> classe	hebdo					
Secteur social	1		•		•	1
Agent spécialisé des	TNC 24H29	1	0	0	1	24/05/2011
écoles maternelles de 1 <sup>ère</sup> classe	hebdo					
Agent spécialisé des	TNC 23H29	2	0	0	2	24/05/2011
écoles maternelles de	hebdo					
1 <sup>ère</sup> classe						
		Agents non	titulaires			
CAE Passerelle	TC	1	0	0	1	24/05/2011
(renouvellement) -						
Service						
Environnement						
CAV – Service	TNC 26H00	1	0	0	1	24/05/2011
Environnement	hebdo					
Recrutement pour	TC pour 3	1	0	0	1	24/05/2011
besoin saisonnier ou	mois					
occasionnel au						
niveau des services						
technique/scolaire/ad						
ministratif						

Accusé de réception en préfecture	
Date de signature : -	
Date de réception :	

# ► DE-2011/61 – Epandage des boues chaulées de Nantes Métropole : Information Mademoiselle Alice BICZYSKO, rapporteur, expose :

« La société « Terre de l'Ouest » assure depuis le 1<sup>er</sup> février 2009 la valorisation agricole des boues chaulées pour le compte de Nantes Métropole Communauté Urbaine ».

Les boues chaulées issues des stations d'épuration de TOUGAS et PETITE CALIFORNIE font l'objet d'un suivi analytique permanent permettant de vérifier leur conformité avec la réglementation, notamment à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 30 juillet 2010.

Stabilisées (absence de nuisance olfactive) et hygiénisées (suppression des germes pathogènes), les boues chaulées, d'aspect pelletable, sont dans un premier temps, livrées en bout de champs ou bien sur des plateformes aménagées pour être ensuite épandues sur des parcelles agricoles ayant fait l'objet d'un arrêté d'autorisation.

La société va prochainement commencer sa 1<sup>ère</sup> campagne d'épandage annuelle et débuter ses livraisons sur la commune pour une quantité totale de 300 tonnes.

Conformément à ses engagements, la société « Terre de l'Ouest » nous a adressé le bilan 2010 des tonnages et des parcelles épandues sur la commune : 107,7 tonnes ont été épandues sur une surface de 14 hectares. ».

Le Conseil municipal prend acte du bilan 2010 de l'épandage des boues chaulées de

Nantes Métropole sur la commune de CHEMERE.

Accusé de réception en préfecture		
Date de signature : -		
Date de réception :		

# ➤ DE-2011/62 – Marché à procédure adaptée (MAPA) « Travaux d'extension du restaurant scolaire » : Attribution et autorisation de signature des marchés

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la consultation pour les travaux d'extension du restaurant scolaire a fait l'objet d'une publication sur le quotidien Ouest France 44 du 8 avril 2011 avec un couplage WEB, avec une remise des offres fixée au 9 mai 2011.

Les travaux ont été décomposés en 11 lots.

22 entreprises ont remis une offre et une entreprise s'est excusée de ne pas pouvoir répondre à la consultation.

La commission MAPA, réunie les 11 et 20 mai 2011, propose au Conseil municipal, au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir le prix des prestations (60%) et la valeur technique(40%), d'attribuer les lots comme suit :

COMMI		F	D/ :/:	M ( 1
Lot	Dénomination	ı		Montant de
				l'offre
				retenue H.T.
1	Démolitions, gros œuvre,	PEDEAU BATIMENT	Marché de base	63 057,01 €
	terrassement	(44680 CHEMERE)		
2	Charpente	GUILLOT CHARPENTE	Marché de base	5 560,45 €
		(44320 ARTHON EN		
		RETZ)		
3	Couverture, Etanchéité,	RICHARD MARC ET	Marché de base	15 915,05 €
	Zinguerie	FILS (44640 CHEIX EN		
		RETZ)		
4	Menuiseries extérieures et	RUZZANTE (44680	Marché de base	22 764,92 €
	intérieures	CHEMERE)	avec l'option	
			« Panneaux	
			acoustiques »	
5	Cloisonnement, Isolation	DANIEL COLIN (44680	Marché de base	12 168,67 €
		CHEMERE)		
6	Revêtements de sols scellés			
	et collés		ion à relancer	
7	Plafonds	PLAFISOL (44120	Marché de base	6 055,10 €
		VERTOU)		
8	Electricité – Courants forts,	LOUERAT ROGER	Marché de base	23 638,30 €
	courants faibles –	(44320 ARTHON EN	avec l'option	
	Chauffage – Ventilation	RETZ)	sèche-mains à	
			air froid	
			(options n°2, 3	
			et 4)	
9	Plomberie – Sanitaires	FOUCHER J.J. (44580	Marché de base	18 892,30 €
		BOURGNEUF EN RETZ)	avec l'option	
			remplacement	
			préparateur	
			ECS et cabine	
			de douche	
10	Equipement cuisine	CORBE (44840 LES	Marché de base	6 477,37 €
		SORINIERES)	avec les options	

	Montant total du marché	hors lot n°6 déclaré infruct	nenx	182 606,57 €
	muraux	PAZANNE)		
11	Peinture – Revêtements	ROY (44680 SAINTE	Marché de base	8 077,40 €
			frigorifique	
			et équipement	
			chambre froide	

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de la commission MAPA et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'attribuer les lots aux entreprises tels que mentionnés ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés en question,
- de déclarer le lot 6 infructueux et de relancer une consultation,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : -
Date de réception :

## ➤ DE-2011/63 – Modification du tracé du sentier pédestre « Circuit des Iles Enchantées »

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN, rapporteur, expose :

« Suite au projet de modification de l'accès à la salle des sports, il est nécessaire de modifier le tracé du sentier pédestre du Circuit des Iles Enchantées. En effet, celui-ci passe devant la salle de sports et se trouvera, à l'avenir, à l'intérieur de l'enceinte clôturant le site des sports.

Il vous est proposé de modifier le circuit comme suit au niveau de la Pacauderie (Cf plan IGN au  $1/25000^{eme}$ ):

- suppression du tracé du circuit longeant les parcelles cadastrées G 124 et G 1317,
- création d'un nouveau tracé du circuit longeant les parcelles cadastrées G123, G124-G1217, G1317-G1219, G1317-G1221, G1317.

Le circuit des Iles Enchantées étant inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), ce nouveau tracé devra être validé par le Conseil général. »

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la proposition de modification du circuit des Iles Enchantées telle que présentée,
- de demander en conséquence au Conseil général l'inscription de ce nouveau tracé au PDIPR,
- de s'engager au maintien du caractère public et ouvert du circuit,
- de passer une convention de passage entre le propriétaire privé et la commune, en cas de passage inévitable sur une ou plusieurs parcelles privées de section et parcelle suivante : G 2710,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture	
Date de signature : -	
Date de réception :	

### ▶ DE-2011/64 – Projet de déclassement de chemins communaux

« Suite à l'acquisition par la société KUHN-BLANCHARD de terrains de la ferme de la Houstrie pour y construire ses bâtiments industriels, deux chemins communaux se trouvent désormais à l'intérieur de la zone 1AUe.

Les deux chemins concernés sont :

- le chemin longeant les parcelles cadastrées F 26 F 27 et le début de la F 28 d'une longueur d'environ de 294 mètres,
- une partie du chemin de la Houstrie longeant les parcelles cadastrées F 23 et F24 d'une longueur d'environ de 343 mètres.

Ils étaient prévus à l'origine pour désenclaver les parcelles, mais suite au changement de destination des terrains (zone 1AUe) et au projet d'implantation de la société KUHN-BLANCHARD dans cette zone, ces chemins n'ont plus la fonction de desserte. Ils pourraient être cédés à cette dernière après déclassement ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver les projets de déclassement et de les soumettre à l'enquête publique,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture				
Date de signature : -				
Date de réception :				

## ▶ DE-2011/65 – Travaux de réfection de la toiture de la mairie : Demande de subvention FAC

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite à de nombreuses fuites au niveau de la toiture de la mairie qui nécessitent plusieurs interventions chaque hiver, il avait été prévu cette année, la réfection totale de cette dernière.

Ces travaux sont estimés aux environs de 20 887,50  $\in$  H.T., soit 24 981,45  $\in$  T.T.C. et seraient susceptibles d'être subventionnés par le Conseil général dans le cadre du Fonds d'aménagement communal (FAC) à hauteur de 27%.

Le plan de financement pourrait se décomposer comme suit :

- Conseil général (22% +5% sur le montant H.T.)

5 639,62 €

- Autofinancement

19 341,83 €

Je vous demande de vous prononcer, si vous le souhaitez, sur l'adoption de cette opération telle qu'elle est présentée ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter cette opération ainsi que le plan de financement prévisionnel tel qu'il lui a été présenté,
- de solliciter une subvention auprès du Conseil général au titre du FAC,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture				
-				
Date de signature : -				
Date de réception :				

#### ► DE-2011/66- Admission en non valeur

Madame la Trésorière municipale de BOUAYE a transmis un état de demande d'admission en non valeur. Il correspond à des titres des exercices 2009 à 2010. Il s'agit de recettes qui n'ont pu être recouvrées malgré les procédures employées. Il convient pour

régulariser la situation budgétaire de la commune de les admettre en non valeur. Cet état se décline comme suit :

MOTIF DE LA PRESENTATION EN ADMISSION EN NON VALEUR	EXERCICE CONCERNE	MONTANT
Etat n°567470715 du 10/05/11		
Certif irrecouvrabilité	2009	511,91 €
Certif irrecouvrabilité	2009	511,91 €
Certif irrecouvrabilité	2009	1 518,18 €
Certif irrecouvrabilité	2009	511,91 €
Certif irrecouvrabilité	2009	511,91 €
Certif irrecouvrabilité	2009	511,91 €
Certif irrecouvrabilité	2009	518,61 €
Certif irrecouvrabilité	2009	489,99 €
Certif irrecouvrabilité	2009	518,61 €
Certif irrecouvrabilité	2009	1 010,86 €
Certif irrecouvrabilité	2009	511,91 €
Certif irrecouvrabilité	2010	518,61 €
TOTAL		7 646,32 €

#### **DECISION**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique,

Vu l'état de demande d'admission en non valeur n°567470715 s'élevant à 7 646,32 € transmis par Madame la Trésorière municipale,

**Considérant** que Madame la Trséorière municipale a justifié des diligences réglementaires pour recouvrer certaines créances de la commune auprès des débiteurs et que ces derniers sont insolvables,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Article 1 : Admet en non valeur les titres de recettes dont les montants s'élèvent à :

ANNEE	MONTANT
2009	7 127,71 €
2010	518,61 €
TOTAL	7 646,32 €

- <u>Article 2</u>: Dit que les crédits sont inscrits au budget principal de la commune chapitre 65, article 654,
- Article 3: Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien, notamment la signature de toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Accusé de réception en préfecture
-
Date de signature : -
Date de réception :

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN donne lecture des documents d'urbanisme :

#### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Année N° dossier	Adresse du bien	Section	<b>N</b> °	Superfici e totale	Exerc ice droit de prée mptio
---------------------	-----------------	---------	------------	-----------------------	--

						n
2011	12	38 rue du Breil	G	1699	693 m²	Non
2011	13	38 rue de Nantes	F	517	300 m²	Non
2011	14	16 rue de Saint Hilaire	F	1047	416 m <sup>2</sup>	Non

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 1018	09/04/2011	ETIENNE Jenny-	52 rue des Meuniers	G 2670	Maison d'habitation
		Lie et GUERIN			
		Mathieu			
A 1019	09/04/2011	IMBERT René et	15 ter rue du	G 2856	Maison d'habitation
		Lionel	Brigandin		
A 1020	13/04/2011	THOMAS Stéphane	11 rue des	G 2919	Maison d'habitation
		et ANGE Tiphanie	Moissonneurs		
A 1021	22/04/2011	GRANTE Claude	37 rue du Brandais	G 1522	Garage
A 1022	29/04/2011	BAILLY Sonia et	12 rue de Nantes	F 498	Extension maison d'habitation
		SANZ-PASCUAL			
		Ludovic			

### DECLARATIONS PREALABLES

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2020	16/04/2011	DURAND Magali	4 rue du Ponant	G 2940	Abri de jardin
A 2021	20/04/2011	PLISSONNEAU Cédric	49 bis rue du Breil	F 1508	Clôture
A 2022	28/04/2011	MICHEL Noël	62 bis rue du Breil	G 2466, 2467p et 2478	Garage
A 2023	28/04/2011	BICZYSKO Alice et VILLENEUVE Damien	24 rue du Béziau	G 281, 282, 283, 286, 287 et 1106	Division 1 lot à bâtir
A 2024	28/04/2011	GINEAU Jean-Paul et MARLIO Yves	6 Le Breil	G 808, 809 et 811	Division 1 lot à bâtir
A 2025	28/04/2011	BRUNETEAU Huguette	34 rue du Coudreau	F 842	Création d'une ouverture
A 2026	02/05/2011	PELTIER Loïc	24 rue du Moulin	G 2402	Abri de jardin

Séance levée à 22H05.